Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 86 (1989)
Heft: 12

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

Torrée du dimanche 1er octobre 1989

Par une splendide journée d'automne, une quarantaine de participants se sont retrouvés aux Maillards, où ils furent accueillis par le fumet de la soupe aux pois mijotée par Eric Amstutz.

Après avoir apaisé leur faim et étanché leur soif, jeunes et moins jeunes tentèrent leur chance à la tombola organisée par M. et Mme André Buri.

L'après-midi se poursuivit par une balade, au cours de laquelle nous avons pu admirer la plus grande fourmilière de la région. Nous avons également profité de cette promenade pour cueillir divers champignons qui furent soumis à notre président et expert en la matière, M. Pierre Paratte.

Le dernier verre fut pris, selon la tradition, à la buvette des Maillards, chez notre hôte du jour.

Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs

Assemblée générale d'automne du 26 octobre 1989

Il est 20 h 15 lorsque le président Georges Darbre déclare ouverte cette assemblée et nous présente l'ordre du jour suivant:

1. Appel
2. Procès-verbal
3. Rapports:
   a) du président
   b) du caissier
   c) des vérificateurs
   d) des inspecteurs
4. Elections:
   a) du président
   b) des membres du comité
   c) des vérificateurs
   d) des délégués
5. Jubilaires
6. Démission
7. Divers

1. Appel

17 membres sont présents, alors que 10 sont excusés.

2. Procès-verbal

Lu par l'auteur et approuvé à l'unanimité.

3. Rapports

a) *du président:* dans son rapport, le président retrace brièvement l'activité de notre société. Le souper excellemment servi à notre local et animé par Charles Schlunegger s'est bien déroulé. Bon hivernage de nos colonies durant l'hiver 1988-1989, clément et sans neige. Belle série de beau temps à Pâques, malheureusement suivie d'un mois de temps froid et de pluie qui ont quelque peu perturbé le développement de nos colonies. Belle récolte sur la dent-de-lion et sur le sapin. Un point noir à l'horizon: tous nos ruchers sont infestés de varroas. Le comité s'est réuni en deux fois, et les assemblées générales sont suivies du même noyau d'apiculteurs.La course annuelle chez Rithner, avec dîner à la Colline-aux-Oiseaux, fut bien fréquentée et une fois de plus «Tschaby» a dévoilé ses talents d'organisateur parfait. Un beau dimanche de juin, nos amis de la So-

ciété Erguel-Prévôté sont venus dans nos Montagnes neuchâteloises visiter les ruchers d'Eric Aubry et Didier Gigon le matin, chez Fernand Aubry l'après-midi, après un pique-nique à la Roche-Guillaume. Les cours de vulgarisation furent bien fréquentés, le sujet étant de taille: la varroase. Pour terminer l'activité, associés à nos épouses, nous avons dégusté la soupe aux pois et le jambon au Valanvron. Pour clore son rapport, le président remercie tous les membres qui participent à l'activité de notre société. Qu'elle vive!

b) *du caissier:* le caissier Claude Pittet présente ses comptes, ils se soldent par un léger bonus de Fr. 97.40. Bravo et félicitations à Claude pour son beau travail.

c) *des vérificateurs de comptes:* M. Maurice Loichat présente le rapport des vérificateurs et prie l'assemblée d'en donner décharge au caissier avec remerciements et félicitations pour l'excellente tenue des livres.
Les trois rapports sont approuvés à l'unanimité et par applaudissements pour les auteurs.

d) *des inspecteurs:* Claude Pittet, sous-inspecteur cantonal, nous fait un bref rapport sur la varroase. Elle a fait une progression fulgurante en 1989, puisque tous les ruchers ou presque sont atteints de ce parasite. Certains membres ont garni leurs ruchers de fougères; il paraît que leurs spores détruisent le sens d'orientation des varroas. Pour terminer son rapport, il rappelle que chaque apiculteur est responsable de l'état sanitaire de son rucher.

4. Elections

a) *du président:* Georges Darbre est réélu président par applaudissements.

b) *des membres du comité:* les membres du comité sont réélus en bloc, excepté Willy Sammt, démissionnaire. Il est vivement remercié et spontanément John Frutschy s'annonce pour le remplacer; grand merci à John et bienvenue au comité.

c) *des vérificateurs des comptes:* Maurice Loichat n'étant pas démissionnaire, il est réélu par applaudissements avec Justin Aubry.

d) *des délégués FCNA et SAR:* aucun membre ne désirant participer à ces assemblées, la société sera représentée par 2 membres du comité.

5. Jubilaires

Ils sont au nombre de quatre cette année et tous ont été invités personnellement. Malheureusement, M. Amstutz s'est excusé, et regrette de ne pas être présent ce soir. Willy Aubry également, pour raisons professionnelles, s'est excusé. Eric Geiser, de la Ferrière, est présent et reçoit son cadeau avec remerciements pour services rendus à la société comme conseiller apicole, membre du comité et président. Willy Sammt, inspecteur, est également remercié et félicité, et s'il a quitté le comité il pourrait, vu ses connaissances, devenir moniteur-éleveur, poste toujours vacant dans notre société.

6. Démission

M. Paul Boillat ayant vendu son rucher et quitté la région, il nous a fait parvenir sa démission de membre de notre société.

7. Divers

Le président nous rappelle le souper annuel du 11 novembre au local. M. Vogelbacher offre à vendre son rucher. La discussion revient sur la varroase, certains membres désirant recevoir le Périzin avant l'hiver pour pouvoir traiter. Tous les produits antivarroase viennent sur le tapis. Eric Geiser remercie la société pour le magnifique cadeau et nous dit que le principal dans notre société, c'est l'amitié.

Il est 21 h 45 lorsque le président lève la séance.

D. G.

Journée cantonale neuchâteloise d'apiculture

Par un des rares jours de pluie que nous ayons eus cet été, la Journée cantonale des apiculteurs a été organisée par la section du Val-de-Ruz le dimanche 27 août, sous la houlette de son président M. Claude Bourquin. Malgré la pluie, elle a réuni une centaine de personnes, alors que la fédération compte environ 500 apiculteurs.

Dès 11 heures, les apiculteurs du canton et leurs amis se sont retrouvés à l'Ecole d'apiculture de Cernier, où se trouve le rucher-école dirigé par notre président M. A. Desault, qui nous a reçus d'une manière magistrale.

Après la visite du rucher, destiné aux élèves de l'école, M. Desault nous a fait faire le tour du propriétaire en compagnie du conseiller d'Etat chargé du Département de l'agriculture, M. Jaggi, ainsi que du vétérinaire cantonal, le Dr DuPasquier, de l'inspecteur cantonal M. P. Paratte et de votre serviteur.

Malgré les trombes d'eau, tout le monde a pu se rendre compte de la qualité et du haut niveau d'exploitation de cette école.

Avant de rejoindre l'établissement réservé pour le repas de midi, l'école a offert l'apéritif à tous les participants. Ce fut l'occasion pour M. Bourquin de nous présenter les hôtes d'honneur, qui nous ont chacun fait un petit discours.

Cette partie académique terminée, nous nous sommes tous rendus au Pâquier, à l'exception de MM. Jaggi et DuPasquier, retenus par d'autres obligations. Là, dans une salle splendidement décorée, les dames de l'intendance du comité d'organisation nous attendaient de pied ferme, un peu inquiètes car le traiteur avait un peu de retard. Qu'a cela ne tienne, nous avions de quoi nous réchauffer et attendre avec les boissons servies par les dames organisatrices...

Après le repas, une splendide tombola a réjoui plus d'un participant. Le seul regret lors de cette magnifique journée de l'amitié fut le temps de chien... car cette région des Pâquiers est formidable, avec une nature merveilleuse.

Bravo aux organisateurs pour cette belle journée et à l'année prochaine, sauf erreur à La Béroche...

Mon seul regret, c'est que les apiculteurs du canton de Neuchâtel ne possèdent pas leur rucher-école, alors que l'Etat de Neuchâtel possède un splendide rucher qui n'est que très peu occupé, sinon inoccupé.

Concours de ruchers SAR 1990

Le concours de ruchers SAR 1990 se déroulera dans la 4e circonscription, avec les sections suivantes: la Menthue, Lucens, Moudon, le Jorat et la Haute-Broye.

Nous rappelons aux apiculteurs de la circonscription concernée que la participation au concours est une excellente occasion de rafraîchir ses connaissances en apiculture.

Le repos hivernal du rucher permet à l'apiculteur de profiter des longues soirées pour réétudier l'anatomie de l'abeille, les maladies et faire la révision générale du matériel, qui est la carte de visite du producteur de miel de même qu'une bonne publicité par une marchandise de qualité.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'adresse suivante: Albert Thiévent, président du jury au concours de ruchers SAR, 2875 Montfaucon (JU). Tél. (039) 55 15 14.